

# GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

*Tunngasugitti, et bienvenue au Nunavut!*

## Consolidons nos acquis : infrastructure

Le plus récent territoire canadien englobe presque deux millions de kilomètres carrés, à l'intérieur desquels 29 000 habitants résident au cœur de 26 collectivités abritant de cinq à près de 6 000 personnes. Les distances immenses, la population réduite, mais en croissance, le coût élevé des matériaux et de la main-d'œuvre, ainsi que les conditions climatiques extrêmes font en sorte que l'édification d'infrastructures adéquates représente, pour le Nunavut, un défi majeur. Le gouvernement cherche actuellement à obtenir de l'aide du fédéral en rapport avec plus d'un projet clé d'infrastructure et d'autres initiatives visant à relever ce défi et à prévoir l'établissement d'une fondation stable en mesure de favoriser l'autosuffisance et le développement socio-économique.

### *Routes*

Une des premières choses qu'un visiteur au Nunavut remarque est l'absence de routes. De plus, à l'intérieur des collectivités, la majorité des chemins ne sont pas pavés. En conséquence, le gouvernement se penche sur le potentiel de liaisons avec le sud du Canada. À l'étude : une route tous temps reliant le Manitoba au Kivalliq, la région centrale du Nunavut, de même qu'un projet de route et de port à Bathurst Inlet desservant l'accès à la zone riche en gisements minéraux au Kitikmeot, la région de l'Ouest.

### *Ports*

Même s'il arbore le plus long rivage d'entre toutes les provinces et territoires canadiens et qu'une seule de ses collectivités ne borde pas la côte, le Nunavut possède peu d'infrastructure maritime. Ceci gêne la capacité du territoire à garnir son économie, à prendre part à de riches pêcheries et à affermir son autonomie. Or, afin de rehausser la pêche commerciale, le tourisme et les possibilités minières, le gouvernement recherche un financement fédéral lui permettant d'investir au niveau de l'infrastructure maritime.



# GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

## Consolidons nos acquis : infrastructure (2)

### *Aéroports*

En l'absence d'infrastructures routière et maritime, les liaisons aériennes servent de ligne de sauvetage au Nunavut. Bien que toutes dotée d'une piste d'atterrissage, les plus petites collectivités sont restreintes quant aux dimensions et au nombre d'avions qu'elles peuvent accueillir. Avec l'aide du Canada, le Nunavut investit donc dans l'infrastructure aéroportuaire au niveau des aéroports des petites localités, en plus d'explorer des options visant l'agrandissement de la capacité de l'aéroport d'Iqaluit, plaque tournante du territoire.

### *Traitement de l'eau et des eaux usées, et gestion des déchets*

Une eau propre ainsi qu'une gestion des déchets efficace sont indispensables pour la santé au sein de toute collectivité. La plupart des collectivités nunavoises comptent sur le transport par camion de l'eau et des eaux usées. Les installations actuelles de gestion des déchets, lorsque présentes, sont d'ordinaire insuffisantes. Le plan quinquennal d'aménagement d'installations permanentes du gouvernement reflète cet ordre de priorité.

Les collectivités entretiennent des sites de brûlage en plein air à l'intérieur de terrains de décharge contrôlée. Un des buts prioritaires du gouvernement du Nunavut est l'implantation de pratiques plus saines et sécuritaires du traitement de l'eau et des déchets, reposant sur des technologies propices au pergélisol et aux conditions arctiques.

### *Réseaux téléinformatiques à grande vitesse*

Le Nunavut mise exclusivement sur les réseaux satellitaires pour assurer ses besoins en largeur de bande; ce qui est maintes fois plus dispendieux que les procédés terrestres, les fibres optiques ou les relais à micro-ondes. Les coûts d'exploitation élevés associés aux services satellitaires signifient que les *Nunavummiut* n'ont pas d'accès à large bande abordable. Or, le développement socio-économique du Nunavut est lié à la fiabilité et à l'accessibilité d'un réseau de télécommunications à haute vitesse en mesure de permettre la transmission de volumineux dossiers par courriel, la vidéoconférence et autres applications interactives. Comme en témoigne le réseau de télémédecine, le gouvernement adopte déjà des approches novatrices quant à l'emploi des télécommunications à grande vitesse. Le gouvernement a l'intention, d'ici 2005, de rendre l'accès à large bande disponible à l'ensemble des collectivités nunavoises.



# GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

---

## Consolidons nos acquis : infrastructure (3)

---

### *Énergie*

En ce qui a trait à sa production d'énergie au diesel, le Nunavut est entièrement à la merci du pétrole importé. Toute goutte de mazout est acheminée par navire ou par avion avant d'être entreposée dans des réservoirs au cours de la période hivernale, lorsque l'océan se couvre de glace.

Le gouvernement assume les coûts de cette énergie, tant comme consommateur, qu'en tant que dispensateur de subventions à la consommation. En fait, 18 pour cent du budget du gouvernement en 2001 fut canalisé vers l'énergie; on s'attend à ce que cette proportion grimpe à 20 pour cent d'ici 2005.

Déposé en 2002, le rapport « *Ikuma II* » prescrit plusieurs mesures de contrôle des coûts, de réduction de la consommation et de promotion pour une plus grande autosuffisance énergétique. À cette fin, la Société d'énergie *Qulliq*, de même que deux filiales assurant la production d'électricité et l'acheminement de combustible vers les collectivités, furent créées. En parallèle, on désigna un ministre de l'Énergie, dont le mandat consiste à superviser la rationalisation et l'efficacité de la consommation énergétique du territoire. En dernier lieu, le gouvernement analyse aussi la mise au point d'énergies de remplacement qui seraient en mesure de réduire la dépendance pétrolière pour l'ensemble du Nunavut.

Quant à lui, le rapport « *Ikuma I* » de 2000 mena à la création d'une société d'État gérant la production d'électricité.

*Pour de plus amples renseignements à propos du Nunavut,  
veuillez contacter le service des communications  
du gouvernement du Nunavut  
au (867) 975-6000*

